

Cahors, le 07 Juin 2023

Attestation de maîtrise foncière

dans le cadre au titre d'un dossier de
déclaration loi sur l'eau

OBJET : Travaux de Réparation Pont du Ruisseau du Saint Laurent
RD 52 – Commune de Saillac

Je soussigné Mr Thierry BONNET, chef du service Ouvrages d'art du Département du Lot, atteste par la présente que les travaux réparation du pont Ruisseau du Saint Laurent sur la RD 52 au PR 0+830, objet de la déclaration au titre de la Loi sur l'eau, concernent un ouvrage qui est la propriété du Département du Lot.

L'emprise des travaux est strictement bornée au domaine public départemental.

Le chef du service Ouvrages d'art

Thierry BONNET

